

PRÉSENTATION

2 millions de personnes sont exposées dans leurs professions à des niveaux de bruits dangereux pour leur audition, 7 millions de Français vivent dans des zones de bruits excessifs (aéroports, autoroutes...). Les surdités liées à une surexposition sonore concernent 20% des personnes ayant des troubles de l'audition. La finalité de cette formation est d'aborder les notions liées aux risques auditifs en apportant à des professionnels de tout corps de métier des outils pour les prévenir.

Type d'action : Actions d'adaptation et de développement des compétences des salariés

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- ▶ Identifier les principales notions de risques auditifs
- ▶ Mettre en application des outils de prévention pour protéger son audition
- ▶ Prendre conscience des conséquences des troubles de l'audition

PROGRAMME

- ▶ **Identifier les notions de risques auditifs**
 - L'audition : anatomie de l'oreille, fonctionnement de l'audition, les cellules ciliées
 - Définir le son et ses paramètres : timbre, fréquence, intensité, dose
 - Définir les risques auditifs : définition du risque, surexposition sonore, impact
 - Les moyens de protection : collective ou individuelle (les bouchons en mousse, les bouchons en silicone, moulés, filtrés, casques...)
- ▶ **Les conséquences de la surexposition sonore**
 - Définir les troubles de l'audition : hyperacousie, hypoacousie (les degrés de surdité), acouphènes, les conséquences sociales et psychologiques de la surdité acquise

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Apports théoriques, méthode magistrale
- Simulations de surdité
- Mises en situation
- Participation active des stagiaires
- Séances de formation en salle
- Paper board
- Films vidéo et séquences audio
- Support pédagogique remis aux stagiaires

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

SUIVI/ÉVALUATION

Réponse à un questionnaire de connaissances, évaluation à froid

LES PLUS

Des échanges entre professionnels de terrain

INTERVENANT

Raphaëlle Marzal, formatrice et spécialiste surdité

PUBLIC

Adultes salariés :
12 personnes maximum

DURÉE

7 heures

LIEU

Formation réalisable en intra entreprise

DATE

A déterminer selon vos souhaits

TARIFS

Intra entreprise : 1 200 €

Frais de gestion : 15 €

URAPEDA SUD

Contact formation : Christelle JABLONSKI
Ligne directe : 04 86 13 21 07
Courriel: pole.formation@urapeda-sud.org